

## TEMPS DU LANGAGE ET PRODUCTION DU SENS A L'ORAL

Jeanne-Marie Barbéris  
*Université de Montpellier - Praxiling*

Je vais parler du rapport entre le temps du langage et la production de sens à l'oral. Dans les discours oraux, la construction du sens donne à voir ses mécanismes à travers leurs processus concrets d'actualisation. Dans le cadre des travaux qui ont été proposés sur l'oral à l'intérieur du groupe de linguistique praxématique, il a été particulièrement mis l'accent sur la dimension temporelle du mouvement d'actualisation. Plus précisément, nous avons postulé trois instances pour en rendre compte, trois moments de production de la parole: le temps de l'à-dire (temps nécessaire à la programmation des messages), temps du dire (temps nécessaire pour l'élocution du message), et temps du dit (temps de stockage en mémoire). Alors que le temps du dire est observable et mesurable, puisque ce temps d'élocution est celui que vous constatez au moment même où je parle, c'est celui qu'on est en mesure aussi d'enregistrer sur magnétophone, en revanche le temps de l'à-dire, qui est le temps de programmation du message, est un temps d'existence mentale qui n'est pas directement observable, bien entendu les progrès des neurosciences aujourd'hui ne nous permettent plus de dire, comme on disait il y a quelques années, qu'il est totalement une inconnue, mais il faut constater que nous en sommes encore au domaine des premières observations. Quant au temps du dit (le temps de stockage en mémoire), c'est également un temps d'existence mentale, et là aussi, on en est réduit aux postulat(ion)s, et non pas aux observations directes. Alors quel avantage y a-t-il finalement à postuler ces trois temps, puisque des trois on n'en peut observer qu'un seul? L'avantage qu'il y a à les postuler, c'est qu'à l'intérieur du temps du dire, du temps d'élocution, il est possible d'observer des retombées du travail, non observable directement, de programmation du message — travail de programmation qui est donc constitué à la fois de prévisions et de mémoire, car bien entendu pour produire un discours cohérent il faut se projeter en avant, il faut programmer ce qui va suivre, mais il faut constamment aussi garder en mémoire les paroles prononcées récemment et réactiver éventuellement, dans la mémoire à long terme aussi, des éléments plus lointains. C'est donc toute cette "gymnastique" et toute cette superposition des différents temps du langage que je propose de mettre en œuvre comme modèle pour expliquer certains aspects de la production de sens à l'oral.

Quels aspects particuliers? Les premiers travaux qui ont été faits à Montpellier sur le temps du langage et la production de sens à l'oral se sont centré sur les ratages, qu'on a appelés aussi ratés, *speech disturbances*..., du discours. Le terme de ratage est cependant un terme extrêmement englobant, et je dirai que cette première approche, comme d'autres d'ailleurs, en termes de "ratés" par exemple, étaient une approche essentiellement négative; je crois qu'il était réducteur de penser le ratage uniquement comme une perturbation du discours dans la mesure où dans le ratage était compris, dans nos premières études, aussi bien les phénomènes de bafouillages, de surplace, que Claire Blanche-Benveniste a appelé "bribes en amorce", les phénomènes d'hésitation qui consistent à répéter un petit mot (*le... le... le...*: répétition de l'article devant un nom, par exemple, des choses de ce genre); mettre "dans le même sac", si l'on peut dire, ce genre de surplace, d'hésitation, et d'autre part, des perturbations plus graves,

était certainement une erreur. La position que je présenterai actuellement consistera à dire que les phénomènes qu'on peut rattacher peu ou prou aux perturbations du discours sont des phénomènes qui sont à la fois de l'ordre de la régulation et, en effet, de la perturbation. Je crois que du côté de la régulation, on peut classer très largement certains phénomènes d'hésitations. J'ai moi-même travaillé, il y a quelques années, sur ce que j'ai appelé des "modules rythmiques", c'est-à-dire, un cadre rythmique d'hésitation longue + brève que j'ai cru pouvoir détecter dans les discours; et effectivement, dans la mesure où il y a une certaine régularité dans les rythmes d'hésitation, on est assez fortement du côté de la régulation, puisqu'on s'inscrit dans une forme d'hésitation pour chercher, de manière prévisible à l'intérieur de ce rythme, un terme qui n'arrive pas à venir. D'autres formes répertoriées sous l'étiquette générale de ratage démontrent beaucoup plus clairement la *perturbation*, et ce qui démontre beaucoup plus clairement la perturbation, ce sont en particulier les interruptions, les stoppages de programme de phrase. Vous en avez un exemple dans le papier que j'ai distribué: il y a dessus un petit discours d'un sujet qui est interrogé sur une rue du quartier et il vient de prononcer une dénomination de rue: "rue des Palmiers". Or cette dénomination n'appartient pas aux cartes officielles du quartier: on devine la question de l'enquêteur: "Mais qu'est-ce que c'est que cette rue?", on tâtonne pendant un bon moment pour trouver ce que c'est que cette rue, et finalement l'enquêteur B a une idée, et dit: "Mais... ça n'est pas la Rue Bras-de-Fer, maintenant, celle-là?". Il propose alors une dénomination qui est cette fois une dénomination officielle contenue dans les cartes de la ville, et le sujet interrogé, A, répond: "Voilà". Apparemment, on est parvenu à un consensus: si on s'arrête là, c'est parfait. Mais voilà qu'apparaît la conflictualité et le ratage, il ajoute: "Rue: (et il le complète pas; ":" allongement sur rue)", puis il ajoute: "C'est... c'est..." et il ne complète pas. Il y a deux programmes dans l'à-dire qui se profilaient, qui étaient autrefois: Rue (Bras-de-Fer), 2ème programme: c'est... c'est... (la Rue Bras-de-Fer). Or par deux fois le sujet a renoncé à ses programmes de phrases programmées dans son à-dire, et dans son dire, c'est le stop, parce qu'il est en panne, il ne trouve pas d'alternative. Et dans des stops de ce genre sur le programme phrasique, il est sûr que c'est la conflictualité du ratage qui apparaît au premier plan. Que démontre alors finalement ce ratage? Il démontre très clairement ici une conflictualité d'ordre social sur une dénomination. Conflictualité, puisqu'on lui a proposé la dénomination légitime (la "loi de la nomination" c'est "Bras-de-Fer") et c'est ce que lui propose l'enquêteur, mais lui, il n'en veut pas. Et donc il renonce à un automatisme de parole qui est tout à fait banal dans une réponse: habituellement, on reprend dans une réponse la formulation de la question: "Ça n'est pas la rue Bras-de-Fer?", ce qu'on attend c'est "Oui, rue Bras-de-Fer", c'est un automatisme de réponse. Il le bloque, parce que *lui* se rattache (comme il le dit) au discours de la communauté locale: il dit: "Nous, c'était la rue..." et il ne termine pas non plus, et il dit: "Moi, je l'appelle toujours rue des Palmiers, parce que j'ai toujours été habitué comme ça." Donc c'est le *nous* de la nomination, duquel émerge le *je*, qui défend cette rue des Palmiers, qui n'existe pas dans les cartes, contre le *ils* qu'on trouve dans l'exemple, parce qu'il dit en plaisantant et en souriant: "Ils lui ont mis un nom, hein?". Ce *ils* pluriel, auquel il ne donne pas d'antécédent (il est très clair dans sa référence, bien sûr, *ils*, ce sont les autorités, les autorités municipales — le *ils* diffus du pouvoir de la nomination), entre *nous* et *ils*, donc, il n'hésite pas, il choisit le *nous* de la communauté locale, il ne dira pas "Bras-de-Fer".